



emplois d'avenir

CEREMONIE DE SIGNATURES
DES 30 PREMIÈRES
CONVENTIONS D'ENGAGEMENTS
POUR LES EMPLOIS D'AVENIR

MARDI 30 OCTOBRE 2012 À 17 HEURES

À L'HÔTEL DE MATIGNON

La jeunesse est la priorité du quinquennat et la lutte pour l'emploi une exigence de toute la politique gouvernementale. Les emplois d'avenir sont la première concrétisation de l'action engagée pour l'emploi des jeunes. C'est une ambition forte qui nécessite la mobilisation des jeunes et de nombreux acteurs.

C'est pourquoi, Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, réunit les acteurs, en présence de jeunes, qui s'engagent dans les premières conventions pour les emplois d'avenir : représentants des régions, départements et villes ; représentants de l'Economie Sociale et Solidaire et de fédérations associatives ; établissements et entreprises publics.

La cérémonie se déroulera selon les modalités suivantes :

17 h : Arrivée des participants

- Discours du Premier ministre
- Echange entre des jeunes concernés par le dispositif et des personnalités signataires des conventions
- Clôture de l'échange par Michel Sapin, ministre du Travail de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- Signature des conventions par le Premier ministre et les participants

18 h 40 : Fin de la cérémonie

LE 30 OCTOBRE,
LES 30 PREMIÈRES CONVENTIONS D'ENGAGEMENTS
SERONT SIGNÉES PAR LE PREMIER MINISTRE
AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ACTEURS EMBLÉMATIQUES
DE LA MOBILISATION POUR LES EMPLOIS D'AVENIR :

1/ Des représentants des collectivités territoriales dont le rôle sera déterminant pour réussir ces recrutements de jeunes en emploi d'avenir en leur sein et sur leur territoire

Les associations d'élus s'engagent et mobilisent les collectivités adhérentes à recruter des jeunes et à contribuer au déploiement des emplois d'avenir. Ces conventions montrent que ces collectivités s'engagent non seulement en tant qu'employeurs mais aussi dans chacun de leur domaine de compétence :

- la formation pour les régions,
- l'accompagnement social pour les départements,
- le déploiement de terrain pour les communes.

Les engagements de l'Association des Régions de France, de l'Association des Départements de France, de l'Association des Maires de France, de l'Association des Maires Ruraux de France, de l'Assemblée des Communautés De France, de l'Association des Maires des Grandes Villes de France sont annonceurs des autres associations d'élus également prêtes à s'engager et accompagnées des premières collectivités qui signent ces conventions d'engagements avec le Premier ministre :

- les régions Poitou-Charentes, Guadeloupe et PACA ;
- les départements du Doubs et de la Drôme.
- Paris et Saint Denis de la Réunion

2/ Des représentants de l'Economie Sociale et Solidaire et de fédérations associatives dont les métiers d'utilité sociale sont porteurs d'avenir

La CPCA, Conférence permanente des coordinations associatives, et l'USGERES, Union des fédérations d'employeurs de l'économie sociale, s'engagent à mobiliser et accompagner leurs adhérents pour faciliter la mise en œuvre du dispositif. Leur contribution sera décisive notamment pour que les petites structures qui recruteront des jeunes en emploi d'avenir disposent de solutions collectives pour mettre en place la formation et le tutorat des jeunes qu'ils vont employer.

Les grands secteurs d'activité sont représentés parmi les premiers réseaux associatifs qui s'impliquent : le CNAJEP pour l'éducation populaire, le CNOSF pour le secteur sportif, l'UNIOPSS pour le secteur sanitaire et social aux côtés de l'un de ses grands adhérents, la Croix-Rouge, l'Union nationale des Maisons familiales rurales, d'éducation et d'orientation, le CNLRQ (Comité national de liaison des régies de quartier, qui développeront notamment des emplois dans les quartiers, notamment liés à l'économie verte), de la FNARS pour l'insertion sociale et professionnelle, de COORACE pour l'insertion professionnelle et le développement des territoires.

3/ Des représentants d'établissements et entreprises publics dont l'engagement a valeur d'exemplarité

Sont signataires des établissements et entreprises publics témoignant de la diversité des lieux et des métiers des emplois d'avenir : la SNCF, le Louvre, le Centre des monuments nationaux, la Poste, la Fédération des hôpitaux de France, l'ANAH.

4/ La mobilisation des acteurs de la formation est essentielle pour que les jeunes bénéficient de formations adaptées et accèdent à une qualification

Le Centre national de la fonction publique territoriale s'engage, témoignant de sa mobilisation pour l'accompagnement des collectivités territoriales en matière de formation des jeunes qu'elles vont recruter.

AGEFOS PME, Uniformation et Unifaf, les Organismes paritaires collecteurs agréés (les OPCA), sont associés à l'événement, témoignant de leur très forte mobilisation.

Cette mobilisation est importante, elle répond à un enjeu majeur du dispositif des emplois d'avenir : offrir l'opportunité à ces jeunes d'avoir une première expérience professionnelle et d'acquérir des compétences, voire une qualification.

LES SIGNATAIRES DES CONVENTIONS PRÉSENTS LE 30 OCTOBRE

Représentant les collectivités territoriales :

Les trois niveaux de collectivités sont représentés par les associations d'élus et par quelques collectivités déjà impliquées.

Pour les régions :

Alain Rousset, Président de l'Association des Régions de France

Josette Borel-Lincertin, Présidente du Conseil Régional de Guadeloupe

Ségolène Royal, Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes

Michel Vauzelle, Président du Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur

Pour les départements :

Claudy Lebreton, Président de l'Association des Départements de France

Didier Guillaume, Président du Conseil Général de la Drôme

Claude Jeannerot, Président du Conseil Général du Doubs

Pour les communes :

Vanik Berberian, Président de l'Association des Maires Ruraux de France

Daniel Delaveau, Président de l'Association des Communautés de France

Michel Destot, Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France

André Laignel, représentant Jacques Pelissard, Président de l'Association des Maires de France

Gilbert Anette, Maire de St-Denis de la Réunion

Christian Sautter, représentant Bertrand Delanoe, Maire de Paris

François Deluga, Président du Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Représentant l'Economie Sociale et Solidaire et les fédérations associatives

Nadia Bellaoui, Présidente de la Conférence permanente des Coordinations Associatives (CPCA)

Alain Cordesse, Président de l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs

Représentatifs dans l'Economie sociale (USGERES)

Dominique Balmay, Président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS)

Clotilde Breaud, Présidente du Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ)

Serge Cheval, Directeur de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO)

Louis Gallois, Président de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (FNARS)

Patrick Hermange, représentant Jean-François Mattei, Président de la Croix Rouge française

Pierre Langlade, Président de COORACE

Denis Maseglia, Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Irène Pequerul, Présidente du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP)

Représentant les Etablissements et entreprises publics

Jean-Paul Bailly, Président du groupe La Poste

Philippe Belaval, Président du Centre des Monuments Nationaux

Paulette Guinchard, représentant Frédéric Valletoux, Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF)

Henri Loyrette, Président directeur de l'Etablissement Public du Musée du Louvre

Guillaume Pepy, Président de la SNCF

Isabelle Rougier, Directrice générale de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)